

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

numéro 12 – janvier 2022

Moments forts

Nouvelle application mobile

Police municipale :
contrôles de vitesse

Principaux investissements
prévus en 2022

A la rencontre des habitants :
Myriam Lave



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Noble-Contrée débute sa deuxième année d'existence et souffle cette bougie avec optimisme. Après la phase de lancement, autant l'administration que les habitants prennent leurs marques dans ce nouvel environnement.

Fidèle à ses résolutions en lien avec la fusion, la municipalité a déployé une série de nouveaux moyens de communication pour être au plus proche de ses habitants : site web, journal «en commun», réseaux sociaux, etc. Dès à présent, une application mobile vient compléter cet arsenal et nous vous encourageons vivement à la télécharger !

Qui dit nouvelle année, dit aussi nouveaux projets. Nous vous présentons ci-après les principaux investissements que notre commune prévoit en 2022.

Très belle année 2022 à toutes et à tous !

Chargée de communication

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

Votations fédérales

Les prochaines votations fédérales auront déjà lieu le 13 février 2022. Pour ce faire, le matériel de vote vous parviendra d'ici peu et vous serez appelés à vous prononcer sur quatre objets fédéraux.

Comme pour les précédents scrutins, n'oubliez pas de signer votre feuille de réexpédition et de coller votre étiquette autocollante personnelle.



Votre commune à portée de main Nouvelle application mobile

Développée en collaboration avec l'entreprise Alp Soft, la nouvelle application mobile de Noble-Contrée nous permet de communiquer de manière rapide et interactive avec notre population.

Elle s'adresse prioritairement aux habitants de Noble-Contrée ainsi qu'à toute personne intéressée à être informée sur les actualités de notre commune (manifestations, avis officiels, incidents, etc.).

Vous avez aussi l'opportunité d'interagir en nous transmettant vos commentaires, suggestions et autres signalements.

Téléchargez-la sans tarder : l'application est disponible gratuitement sur l'App Store et sur Google Play en écrivant «noble contree» dans la barre de recherche. Les personnes qui avaient

téléchargé l'application de Venthône peuvent simplement mettre à jour celle-ci pour bénéficier de la nouvelle interface, également dans le magasin d'applications.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site, sous la rubrique «Noble-Contrée», «Application mobile».

Nous restons à votre disposition pour améliorer continuellement cette application, car il s'agit avant tout de la vôtre !



Police municipale Contrôles de vitesse

Afin d'assurer la sécurité de tous, des contrôles réguliers de vitesse sont effectués dans les zones 20 et 30 de la commune par notre police municipale. Pour ce faire deux types de radar, dont la fonction n'est pas la même, sont utilisés : le radar pédagogique qui permet de sensibiliser les usagers de la route à leur vitesse, alors que le «vrai» radar vise à verbaliser les excès de vitesse.

La police municipale n'est pas seule à agir. En effet, la police cantonale organise, une à deux fois par mois, des contrôles de vitesse sur nos routes principales, et une collaboration est également menée avec la police municipale de Crans-Montana.

Lors du dernier contrôle effectué, 3 amendes ont été infligées sur une

moyenne de 150 voitures. Les montants des amendes se situent entre CHF 40 et CHF 250.-.

De manière générale, notre police municipale juge la conduite de nos habitants comme correcte et tient à remercier les efforts de chacun pour respecter les limitations en vigueur.



La commune de Noble-Contrée tournée vers l'avenir

Principaux investissements prévus en 2022

Lors de l'assemblée primaire du 6 décembre 2021, le Conseil communal a présenté le budget 2022, qui a été approuvé à l'unanimité. Le total des investissements se monte à près de 3 millions de francs, dont voici les principaux projets pour cette année :

Réaménagement de la zone sportive des Hartes à Miège

Dès l'an prochain, la zone des Hartes va connaître un développement en trois phases, avec pour objectif de créer un espace d'activités et de rencontre pour tous les âges. Une enveloppe budgétaire de CHF 270'000.- est prévue pour la première étape en 2022 qui consiste en la construction d'un skatepark et d'une pergola. Les phases suivantes verront l'aménagement d'un pumptrack, d'un terrain multisports et d'autres divertissements pour les enfants.

Gestion des déchetteries

Le contrôle de l'entrée à nos deux déchetteries communales sera amélioré, par la pose d'une barrière et l'instauration d'un système de carte d'accès. Un montant de CHF 70'000.- a été prévu à cet effet, en 2022.

Machine à désherber

Le développement durable est également une préoccupation majeure de notre municipalité. Un budget de CHF 80'000.- est dédié à l'achat d'une machine servant au désherbage à l'eau chaude sans produits chimiques, pour notre service des travaux publics.

Réfection des routes communales

Le montant dédié à la réfection des routes communales s'élève à plus de CHF 1.6 millions. La majeure partie des installations souterraines seront refaites à cette occasion. Les routes suivantes figurent au programme de l'année 2022 : la rue Charles-Clos Olsommer et un premier tronçon de la route de Muzot (évacuation des eaux pluviales en cas d'orage) à Veyras, la deuxième et dernière partie de la ruelle de la Calattra à Miège, ainsi que la réfection des ponts du funiculaire SMC à Venthône.

Le montant global des investissements budgétisés pour 2022 s'élève à CHF 2'919'000.-.



Illustration de principe du futur skatepark aux Hartes à Miège

Une du journal «en commun»

Participez au concours de photo

Vous avez un talent particulier pour la photographie ou vous aimez partager des instants particuliers de votre commune ? Nous lançons un concours pour illustrer la page de couverture de nos prochains journaux «en commun».

Concernant les modalités de participation, il est nécessaire que le cliché soit d'actualité et qu'il représente notre territoire communal.

Le thème est libre, il peut s'agir de paysages, de bâtiments ou de lieux insolites. Pour des questions de protection de la personnalité, il est préférable que les personnes y figurant ne

soient pas de face et reconnaissables. La photo doit être de qualité suffisante (minimum 2 Mo) pour être imprimée en format A4 et dans l'idéal en mode «portrait» (plutôt que «paysage»).

Les clichés plébiscités par un jury auront l'honneur de figurer à la Une d'un prochain numéro. En fin d'année, la page de couverture préférée de nos habitants remportera un prix.

Si vous êtes intéressés à y participer, merci d'envoyer votre (vos) cliché(s) à l'adresse communication@noble-contree.ch. Merci de votre contribution !

A la rencontre des habitants de Noble-Contrée : **Myriam Loye de Veyras**

La jeunesse est à l'honneur au moment de faire connaissance avec cette demoiselle pleine de dynamisme. Myriam Loye est née à Veyras, mais a suivi sa scolarité obligatoire à Sierre en allemand. Myriam est toutefois particulièrement attachée à son village natal. «J'apprécie l'investissement des villageois dans les sociétés qui font vivre notre commune», nous explique-t-elle.

Très active, Myriam compte plusieurs cordes à son arc. Parmi les sociétés qui bénéficient de son dévouement, on compte le Groupe scout Saint-François d'Assise dont elle est responsable. Elle est également monitrice au Ski-club de Veyras et fille d'honneur à la Fanfare la Concordia.

En 2021, elle est aussi devenue présidente de la Société Jeunesse Noble-Contrée (SJNC). «Je suis entrée dans la société en 2015, puis dans le comité en tant que secrétaire et finalement j'ai été nommée présidente en juillet 2021». Elle est heureuse d'appartenir à cette société qui contribue à animer la commune grâce à ses activités.

Leurs manifestations phares sont le Bourask Festival, le Nomad' Bar et le Triathlon du plaisir. «J'aime particulièrement la diversité des membres de la société. Des jeunes et moins jeunes, des habitantes et habitants des trois

villages, nous tendons vers le meilleur équilibre possible», souligne la jeune femme.

Un projet de la SJNC qui lui a particulièrement tenu à cœur ? «La livraison de courses pour les personnes âgées durant le confinement. Je suis très fière des jeunes qui ont donné de leur temps afin d'aider les personnes en difficulté et de la super collaboration que nous avons eue avec les magasins et la commune».

Aux études à la HES-SO en économie d'entreprise, Myriam se laisse le temps d'envisager son avenir professionnel. Ses études en cours d'emploi lui permettent d'allier les études à la pratique. Nous la félicitons pour son engagement !



— Myriam Loye, une jeune femme engagée

Agenda des manifestations

21 janv. : Loto du FC Miège, par ordinateur

28-29 janv. : Bourask Festival, devant la salle polyvalente de Venthône

25 fév. : Loto du Tennis-club de Veyras, salle polyvalente de Veyras

26-27 fév., 01 mars : Carnaval de Miège, salle polyvalente de Miège

Le maintien ou non de ces manifestations dépend de la situation sanitaire.

Ce journal mensuel informe les habitants des actualités sociales, politiques et économiques de sa région. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contrée.ch.

noble-contrée.ch
f @noblecontrée
@ @noblecontrée
in Commune de Noble-Contrée

Impressum

Tirage : 2'200 exemplaires
 Prochaine parution : 10 février 2022
 Délai de rédaction : 17 janvier 2022
 Imprimerie : Schoechli, Sierre

